

RDC : Mandat d'arrêt contre l'opposant Moïse Katumbi

@rib News, 19/05/2016 â€“ Source Reuters L'opposant Moïse Katumbi (photo) a été inculpé par la justice pour avoir recruté des mercenaires et un mandat d'arrêt a été mis à son encontre, a déclaré jeudi le Parquet général de la République démocratique du Congo. "Moïse Katumbi, après avoir été amplement entendu par le magistrat chargé du dossier judiciaire, a été inculpé du chef d'atteinte à la sûreté intérieure et extérieure de l'Etat", a déclaré le général adjoint Anselme Maduda Muanda Madiela dans un communiqué.

Ancien gouverneur du Katanga, la principale région minière de la République démocratique du Congo, Katumbi est accusé d'avoir recruté de mercenaires, y compris d'anciens soldats américains, pour fomenter un coup d'Etat. Moïse Katumbi rejette ces accusations qui, affirme-t-il, sont destinées à faire échouer sa campagne électorale pour succéder au chef de l'Etat Joseph Kabila, au pouvoir depuis 2001 et qui ne peut pas briguer un troisième mandat lors de la présidentielle prévue en novembre. L'opposant est hospitalisé depuis six jours à Lubumbashi, après que la police a dispersé à l'aide de gaz lacrymogènes un rassemblement de ses partisans devant les locaux du procureur local où il était convoqué. La Cour suprême de la RDC a estimé que Joseph Kabila pourrait demeurer en fonctions après la fin de son second mandat de cinq ans si son administration n'est pas en mesure d'organiser l'élection présidentielle. Les partis d'opposition ont accusé la plus haute juridiction du pays de soutenir un "coup d'Etat constitutionnel" et ont appelé à des manifestations nationales le 26 mai pour demander que Kabila quitte son poste cette année.